



Localisation du point de vue



PC 6c

PC6c - vue projetée



PC 6c

PC6c - vue projetée avec mesures paysagères

PC7

**PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER
LE TERRAIN DANS L'ENVIRONNEMENT
PROCHE**

PC7 Photographies du terrain dans son environnement proche



Localisation du point de vue

PC 7a



Emprise du projet

PC7a - vue proche



Localisation du point de vue

PC 7b



PC7b - vue proche



Vue 7c

Localisation du point de vue



Emprise du projet

PC 7c

PC7c - vue proche

Urba 441^G



PC8

**PHOTOGRAPHIES PERMETTANT DE SITUER
LE TERRAIN DANS LE PAYSAGE LOINTAIN**

PC8 Photographies du terrain dans son environnement lointain



Vue 8a

Localisation du point de vue



PC 8a

Emprise du projet

PC8a - vue lointaine



Vue 8b

Localisation du point de vue



PC 8b

Emprise du projet

PC8b - vue lointaine



Localisation du point de vue



PC 8c

Emprise du projet

PC8c - vue lointaine



Localisation du point de vue

PC 8d



PC8d - vue lointaine

Urba 441^G



PC11

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Jointe en annexe

PC11-2

DOSSIER D'ÉVALUATION DES INCIDENCES NATURA 2000

Joint à l'étude d'impact

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 67 - Fax : 04 78 63 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr

PC13

ATTESTATION DE PRISE EN COMPTE DU PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

PC13 Attestation de l'architecte

SAINT-PRIEST-TAURION

Maître d'Ouvrage**URBA 441**75 Allée WILHELM ROENTGEN
CS 40935 - 34961 MONTPELLIER CEDEX 2**Demande de permis de construire**ATTESTATION PRISE EN COMPTE PPR
PC 13

14 - 11 - 2022

Je soussigné : Gilles BERNARD, co-gérant de la SCP BERNARD RAMEL & BOUILHOL
sis 582 allée de la Sauvegarde 69009 LYON,

atteste que d'après les études réalisées par la société URBA 441 la conception du projet prend
en compte les plans de la prévention de la commune comme stipulé à l'article
R.431-16 f) du code de l'urbanisme.

*«Lorsque la construction projetée est subordonnée par un plan de prévention des risques naturels
prévisibles ou un plan de prévention des risques miniers approuvés, ou rendus immédiatement
opposables en application de l'article L. 562-2 du code de l'environnement, ou par un plan de prévention
des risques technologiques approuvé, à la réalisation d'une étude préalable permettant d'en déterminer
les conditions de réalisation, d'utilisation ou d'exploitation, une attestation établie par l'architecte du
projet ou par un expert certifiant la réalisation de cette étude et constatant que le projet prend en compte
ces conditions au stade de la conception.»*

Fait pour servir et valoir ce que de droit
à Lyon le 14 novembre 2022

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 82
Email : agence.lyon@2br.fr

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERNARD
ARCHITECTES DPLG
582 allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 82
Email : agence.lyon@2br.fr

Annexes

Annexe 1 - Étude d'impact environnemental

AGENCE 2BR
SARL BOUILHOL, RAMEL & BERRARD
ARCHITECTES
582, allée de la Sauvegarde
69009 LYON
Tél. : 04 78 83 61 87 - Fax : 04 78 83 64 62
Email : agence.lyon@2br.fr